

# Révision au guide portant sur les immobilisations corporelles

Des conseils et des administrations scolaires

*Lettre de mise à jour n<sup>o</sup> 3*

**octobre 2008**

*Cette lettre de mise à jour devrait être sauvegardée et classée.*

L'objectif de cette mise à jour comprend deux éléments :

- A) Modifier la classe fourniture initiale pour exclure le matériel informatique et les logiciels.
- B) Apporter une correction au paragraphe du guide qui était incorrecte.

Des changements ont donc été apportés aux sections suivantes:

## **ANNEXE C – LISTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Modification de la restriction sur la classe fourniture initiale pour exclure le matériel informatique et les logiciels.

## **AMÉLIORATIONS APPORTÉES À UNE IMMOBILISATION**

Rectification du paragraphe .236 pour indiquer que les améliorations apportées à une immobilisation visée par un contrat de location acquisition devraient être amorties pendant la durée utile de l'actif.